

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH  
*SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 mai 2022.*

## COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres, sauf Mme FORRLER Sandrine, Mme PETER Catherine, Mme CHANOIR Nathalie – M. DUCROS Philippe (pouvoir donné à M. KAISER Francis) - absents excusés.

*Convocation du 05 mai 2022.*

### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 20h00.

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme STIEFEL Martine

**Le point n° 3 « Affaire de personnel - Création de poste » à l'ordre du jour est reporté par manque d'informations.**

#### 1. Approbation du compte rendu du 01 avril 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

#### 2. Renouvellement de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole est arrivée à échéance le 12 mai 2022. Vu le besoin prévisionnel pour l'année 2022, le conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 €.

Il autorise Mme le Maire à signer la convention de renouvellement et de procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par le contrat.

#### 3. Examen d'un nouveau permissionnaire de chasse

Après examen des documents remis (pièce d'identité, permis de chasse...) le conseil municipal agréé le nouveau permissionnaire du lot de chasse 01 présenté par M. BASTIAN Julien :

- M. MANIANI Hadj de Woerth

Mme WEINUM Christina ne fera plus partie des permissionnaires de chasse

#### **4. Réduction de la vitesse en agglomération**

Mme le Maire a proposé au conseil municipal de réduire la limitation de vitesse en agglomération en passant de 50 km/h à 40 km/h.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, refuse à 2 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS, et 3 voix POUR ce projet mais souhaite l'installation ponctuelle d'un radar pédagogique qui enregistre le nombre de voitures en excès de vitesse au niveau de la rue Principale.

#### **5. Examen du devis de l'entreprise TRABET**

Mme le Maire soumet un devis de l'entreprise TRABET aux élus. Le devis concerne la modification du réseau d'assainissement des caves d'habitations de la rue du Muguet pour un montant de 2 730 € HT soit 3 276 € TTC. Après en avoir pris connaissance les élus approuvent le devis.

Mme le Maire soumet aux élus l'avenant n°2 au marché concernant les travaux de voirie « aménagement de la rue Principale – 4<sup>ème</sup> tranche » pour un montant de 6345,16 € HT soit 7 614,19 € TTC. Après en avoir pris connaissance, les élus ont validé une partie du devis pour un montant de 4 906,25 € HT soit 5 887,50 € TTC. Toutes les lignes n'ont pas été retenues.

Les élus ont également noté certaines malfaçons au niveau des avaloirs, des regards et des bouches à clés, des réserves seront émises lors de la réception du chantier.

#### **6. Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes**

Mme le Maire propose aux élus d'examiner le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes et de projeter une vidéo qui est visible sur le site et qui sera également transmise aux élus.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités dont la première partie est consacrée aux projets et actions intercommunales, la seconde partie aux finances et RH faisant office de débat d'orientation et la troisième partie communication du rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

#### **7. Divers**

Mme le Maire informe les élus que la soirée fleurissement a eu lieu le 29 avril 2022 et qu'elle a été suivie d'une conférence sur le thème « zéro déchets au jardin » animée par Mme Corinne BLOCH. Le public présent était ravi par la soirée.

Après discussion, il a été prévu que la commission fleurissement se réunisse ainsi que le jury pour redéfinir le système de notation.

Mme STIEFEL Martine remercie la famille PETRY Philippe pour avoir accueilli Mme BLOCH Corinne qui a expliqué les techniques du jardinage en lasagnes.

-----  
Mme le Maire informe les élus de la prise de fonction en tant qu'agent technique de M. HUBER Laurent depuis le 02 mai 2022 jusqu'au 30 septembre.  
-----

Mme le Maire fait part aux élus de la visibilité du site internet de la commune, la formation pour la prise en main est prévue le 30 mai 2022.

Afin de remercier M. GEORGES Daniel pour son engagement et son implication dans la commune (photos, site internet...) Mme le Maire propose aux élus de lui remettre un bon cadeau d'une valeur maximum de 250 €, le conseil municipal valide cette proposition.

---

Après examen de deux déclarations d'intention d'aliéner :

- Parcelles situées section 06/268, 06/284 et 06/285
- Bien situé 18 rue des Cerfs section 17 parcelle 271

Le conseil municipal ne souhaite pas préempter.

---

Mme le Maire rappelle aux élus la sortie forêt prévue le 21 mai 2022 pour les habitants du village, une vingtaine de personnes est déjà inscrite.

---

Mme le Maire informe les élus de la reconduction de la fête de la musique organisée par la municipalité le 21 juin 2022. Il est prévu que la commission animation/communication, et les bénévoles se réunissent début juin pour préparer le déroulement de la soirée.

---

Mme le Maire fait part aux élus de l'élagage par l'entreprise Clément SCHEIDT de deux frênes et d'un merisier fragilisés présentant un danger à l'entrée de la rue de Froeschwiller.

---

La date pour la prochaine vente de bois a été fixée au 10 juin 2022 (bois en long et déchets de coupe) le prix de départ est fixé à 50 € / m<sup>3</sup>.

---

Mme le Maire informe les élus d'une réunion de présentation d'un lot de chasse responsable favorisant l'équilibre de la forêt et du gibier organisée par Mme la Présidente du SIVU forestier le 19 mai 2022 à Lembach.

---

Mme le Maire rappelle les dates des élections législatives qui auront lieu le 12 et le 19 juin et demande la disponibilité des élus pour siéger au bureau de vote.

---

Mme le Maire informe les élus que le marché de démolition du bâtiment désaffecté rue des Cerfs, sera publié prochainement, la démolition est prévue en septembre.

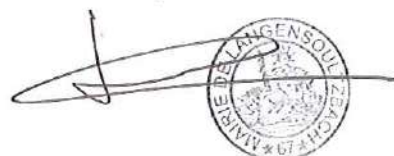
---

Le conseil municipal souhaite faire une demande à la CEA pour prévoir un marquage au sol sur la route départementale afin de permettre à l'utilisateur de situer son véhicule par rapport à l'axe de la chaussée aux croisements (sortie de la rue des Vignes, dans le virage à la Place Chamborêt). Et également améliorer la visibilité de l'îlot central à l'angle de la rue des Montagnes / rue du Moulin.

---

La séance est levée à 23h15.

Pour copie conforme.  
Langensoultzbach, le 1<sup>er</sup> avril 2022  
Mme le Maire – Evelyne LEDIG

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Evelyne LEDIG'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'Mairie de Langensoultzbach' around the perimeter and a central emblem featuring a landscape with a building and trees.